



Règlement du jeu « A la recherche de saint Nicolas » organisé par Troyes La Champagne Tourisme

Article 1 : Organisation

Troyes La Champagne Tourisme (TLCT), immatriculé sous le numéro 2000 49039 000 15 ayant son siège social au 16 rue Aristide Briand à Troyes (10 000) organise un jeu concours, gratuit et sans obligation d'achat, intitulé «**A la recherche de saint Nicolas** » à l'occasion des fêtes de fin d'année 2021.

Article 2 : Participation

Ce jeu concours se déroule du 24 novembre au 31 décembre 2021 et est à destination de tous les enfants accompagnés d'un responsable légal, sous réserve des personnes exclues visées à l'article 3-2 du présent règlement.

Article 3 : Modalité de participation

3-1) Déroulement du jeu concours :

- Pendant toute la période du jeu concours, les responsables légaux des enfants peuvent venir récupérer un bulletin de participation à l'accueil de Troyes La Champagne Tourisme.
- Le but du jeu est de photographier 6 des 10 représentations de saint Nicolas situées sur le parcours proposé sur le bulletin jeu. Une fois le parcours terminé ou les 6 photos effectuées, le participant devra montrer les photos à l'un des conseillers en séjour de Troyes La Champagne Tourisme et pourra ainsi participer au tirage au sort.
- Un seul bulletin par participant sera accepté durant cette période, complété de façon lisible, sans faire de ratures.
- L'ensemble des participants recevra un chocolat offert par notre partenaire Cémoi, ainsi qu'un jeu de patience ou un crayon (selon stock) offert par Troyes La Champagne Tourisme lors du dépôt de son bulletin.
- 15 gagnants seront tirés au sort le 5 janvier 2021.
- Les gagnants doivent impérativement venir récupérer leurs lots à Troyes La Champagne Tourisme avant le 31 janvier 2021. Il ne sera effectué aucun envoi des lots.

3-2) Exclusion de la participation

Sont exclus

- Tous les employés de Troyes La Champagne Tourisme ayant collaboré à la conception et réalisation du présent concours.
- Toutes personnes ayant participé après la date limite fixée dans l'article 2.

3-3) Comportement abusif

Tout comportement abusif ayant pour conséquence une dénaturation du principe même du concours (méthodes frauduleuses, combines, manœuvres...), toute tentative de fraude ou de tricherie de la part d'un participant entraînera la nullité de sa participation.

Article 4 : Analyse des participations

4-1) Date limite de participation : 31 décembre 2021, 16h.

4-2) Les bulletins seront contrôlés par 2 membres de l'équipe de Troyes La Champagne Tourisme (nom et prénom de l'enfant, son âge, téléphone et email du responsable légal). Le tirage au sort sera effectué le 5 janvier 2021 par 2 personnes parmi cette liste :

- Nicolas Villiers, directeur
- Apollonia Gontero, chargée de communication
- Anne François, responsable accueil
- Sylvie Coulonval, conseillère en séjour
- Marina Mercier, conseillère en séjour
- Brice Champlon, conseiller en séjour
- Leslie Dassié, conseillère en séjour

4-3) Le non-respect des conditions de participation énumérées au présent règlement ou tout agissement apparaissant non-conforme au droit français, pourra être sanctionné par la nullité de la participation au jeu.

Article 5 : Prix du concours

Un chocolat Cemoi sera offert à chaque participant lors du dépôt de son bulletin à l'accueil de Troyes La Champagne Tourisme.

Les 15 lots à gagner lors du tirage au sort du 5 janvier sont les suivants :

Lots	quantité	valeur
1 Renne Led Festilight + 1 livret A kid'Jouer + 1 affiche Troyes La Champagne + 2 visites audio guidées + 2 projections film	1	98 €
1 peluche Troyes Cat + 1 livret A kid'Jouer + 1 affiche Troyes La Champagne + 2 visites audio guidées + 2 projections film	2	32,90 €
1 livret Créatif Coloria + 1 livret A kid'Jouer + 1 affiche Troyes La Champagne + 2 visites audio guidées + 2 projections film	1	32,50 €
1 jeu de carte Quiz Patrimoine + 1 livret A kid'Jouer + 1 affiche Troyes La Champagne + 2 visites audio guidées + 2 projections film	2	30,50 €
1 photophore N.O.E.L + 1 livret A kid'Jouer + 1 affiche Troyes La Champagne + 2 visites audio guidées + 2 projections film	5	29,90 €
1 mug + 1 livret A kid'Jouer + 1 affiche Troyes La Champagne + 2 visites audio guidées + 2 projections film	4	27,50 €
Total	15	516,80 €

Les gagnants seront prévenus par mail ou téléphone. Ils doivent impérativement venir récupérer leurs lots avant 31 janvier 2021. Passé ce délai, les gagnants seront disqualifiés et leur lot perdu.

Le lot remis à chaque gagnant ne pourra donner lieu à aucune contestation sur sa nature ou sa valeur, ni à la remise d'une contrepartie de quelque nature que ce soit.

Article 6 : Dépôt légal

Le règlement est référencé dans la rubrique « mentions légales » du site de TLCT : www.troyeschampagne.com.

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier, avant la date de clôture du jeu à l'adresse suivante Troyes Champagne Tourisme - 16 rue Aristide Briand - 10 000 Troyes. Les frais postaux nécessaires à l'obtention de ce règlement seront remboursés sur simple demande sur la base d'un tarif lent « lettre » en vigueur.

Article 7 : Acceptation du règlement

Le fait de participer au présent concours implique l'acceptation de ce règlement dans toutes ses conditions et la renonciation à tout recours contre les décisions de l'organisateur du jeu.

Article 8 : Faculté de modification / suppression du jeu

L'organisateur se réserve la faculté de procéder à tout moment à la modification du concours, à son interruption momentanée ou à sa suppression sans avoir à motiver sa décision et sans que la moindre indemnité puisse lui être réclamée de ce fait.

TLCT pourra annuler ou suspendre tout ou partie du jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit. Il se réserve, dans cette hypothèse le droit de ne pas attribuer la dotation au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

Le concours peut être annulé en cas de force majeure.

Article 9 : Loi applicable

Le présent concours est soumis à la réglementation française applicable aux jeux et concours. Tous les litiges auxquels celui-ci pourrait donner lieu, concernant notamment sa validité, son interprétation et, ou son exécution, seront soumis au tribunal ayant droit, auquel la compétence exclusive est attribuée.

Article 10 : Informatique et Libertés

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les participants au jeu, ainsi que leurs représentants légaux, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à TLCT.

Article 11 : Droit de propriété littéraire et artistique

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant ce jeu sont strictement interdites.